

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-ANDEOL
29 AVRIL 2025

Etaient Présents : G. CLERET, I. BANCHET, M-C CATRY, H. MILON, N. TERRIER, D. TOUSSAINT, C. MARTIN

Etaient excusés : S. HUET, M. VANPE

1. Intervention de Mme Delphine PELLOUX

Présentation de « Capitale Champêtre de la culture en Trièves » par Mme Pelloux. Cette initiative est portée par la Communauté de Communes du Trièves pour soutenir les actions organisées par les villages en proposant un supplément de contenu : concerts, artistes, intervenants....

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2025

Monsieur le Maire présente le compte-rendu de la précédente réunion qui, n'ayant fait l'objet d'aucun commentaire, est approuvé à l'unanimité.

3. Désignation du secrétaire de séance

Madame Corinne MARTIN est nommée secrétaire de séance

4. Délibération : Subventions 2025 aux associations

Après étude des demandes de subventions, il a été décidé d'attribuer :

ADMR 300 €
Association Vagabond'Ages 100 €
Don du sang Monestier-de-Clermont 200 €
Ecole de musique Clara Schumann 100 €
Les amis de Vaulserre et du Trièves 100 €
Trièves Transitions Ecologie 100 €
L'Age d'Or 300 €
Trail du Tétras Lyre 300 €
Collectif d'Entraide du Trièves 200 €
RCVMT 100 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

5. Délibération : désignation du Maître d'œuvre en charge de la rénovation thermique de la Cure

Il a été retenu M. Elzéard PACTAT pour s'occuper de l'étude de la rénovation thermique de la Cure. Une réunion de visite de site est organisée le vendredi 16 mai à 10h avec la présence de l'architecte et des deux bureaux d'étude.

Délibération adoptée à l'unanimité

6. Questions diverses

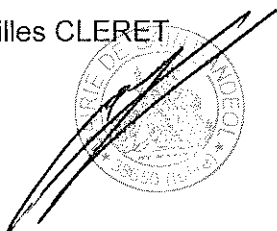
- Un bon cadeau d'un montant de 150 € est offert à Mme Martine Chiariglione, secrétaire générale de la Communauté de Communes du Trièves pour son départ à la retraite.
- Prévision d'une date de rencontre avec Hortense MERMILLON, en charge de l'ABC : proposition le 6 mai ou le 7 mai suivant ses disponibilités.
- Suite à la dégradation du poêle à bois de la cabane de la Peyrouse, il est décidé de mettre une chaînette pour tenir la porte du poêle afin qu'elle ne puisse plus s'enlever et se retrouver à l'extérieur de la cabane.
- Déplacement des 4 Moloks du village : le Département ne veut pas les mettre sur le parking de Larsay. Il est donc proposé de déplacer 3 Moloks (sur les 4 existants) sur le parking des « Champs de l'Eglise ».
Une convention est signée avec la Communauté de Communes du Trièves.
Les frais sont à la charge de la commune.
- Pico centrale pour le traitement UV du réservoir de Pré Clos : le fonctionnement est correct
Consommation : 1,25 € d'électricité / mois soit 16,88 € / mois avec l'abonnement contre 42,74 € / mois avant la pico centrale.
Il est proposé l'installation d'une deuxième turbine pour un coût de 5000 € afin de pouvoir vendre de l'électricité et générer environ 1200 € / an de revenus sur la deuxième turbine. Le conseil municipal décide de maintenir l'installation actuelle pour le moment pour se faire une idée sur du long terme.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22h40.

Vu pour être affiché le 13/06/2025, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Saint-Andéol, le

Le Maire,

Gilles CLERET



La Secrétaire,

Corinne MARTIN

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Corinne MARTIN', written over a faint circular stamp.